



Charte du séjour à Londres - du 3 au 7 juin 2024

La présente charte a pour but:

- d'assurer la discipline et la bonne tenue des élèves, durant tout le voyage.
- de prévenir les incidents
- de rappeler à chacun, ses responsabilités, aux élèves et aux parents
- et surtout de faire en sorte que le séjour de tous se passe au mieux

Activités pédagogiques :

S'agissant d'un séjour pédagogique organisé dans le cadre de la scolarité en classe de 4^{ème}, nous tenons à rappeler ici qu'un travail quotidien sera demandé aux élèves ainsi qu'une fois de retour en classe. Les élèves seront également évalués sur leur implication et leur attitude tout au long de cette période.

Règles de bonne conduite :

Nous rappelons que les règles du collège s'appliquent durant ce séjour. Cela implique que des sanctions pourront être prises une fois de retour au collège en cas de non-respect du règlement intérieur. C'est pourquoi, chaque participant **s'engage à prendre connaissance des consignes** données par l'ensemble de l'équipe encadrante.

- Je sais que le séjour, même s'il est à l'étranger, répond toujours aux exigences du règlement intérieur de l'établissement ainsi qu'aux règles et lois en vigueur dans le pays d'accueil
- Je sais que l'achat et la consommation de tabac (y compris la cigarette électronique) et de drogue sont strictement interdits et illégaux
- Je respecte les horaires de départ-retour
- Je respecte le couvre-feu, interdiction formelle de quitter le logement de la famille d'accueil
- Je respecte les lieux et heures de rendez-vous
- Je respecte l'interdiction de monter à bord d'un UBER, Lyft (liste non exhaustive), taxi, véhicule d'un inconnu ou tout autre mode de transport en commun ne figurant pas sur le planning établi par l'équipe encadrante
- Je respecte les règles élémentaires de savoir-vivre (discrétion lors des déplacements, dans les transports, la famille d'accueil et les lieux de visite)
- Je ne pollue pas l'environnement en jetant ou laissant délibérément des débris
- J'assume l'entière responsabilité des dégradations que je pourrais causer (logement, lieux de visite, transports) et j'en assume les conséquences financières éventuelles.
- Je sais que je ne dois pas voler (magasins, famille d'accueil, musées, etc...)
- Je respecte les règles quant à l'usage du téléphone. Il sera possible de l'utiliser en journée seulement pour prendre des photos. Les élèves y auront accès le soir. Toutefois nous leur demandons de privilégier les échanges avec leur famille d'accueil.

Règles de bon sens :

- Je suis seul et unique responsable de mes effets personnels
- Je suis toujours en possession de mes documents d'identité
- Je ne m'éloigne jamais seul
- Je m'assure que mes camarades ne soient pas seuls ou isolés
- Je m'engage à avertir un accompagnateur du moindre problème et ne tente pas de le régler moi-même
- Je respecte et applique, sans discussion, les décisions prises par les professeurs encadrants
- Je sais que les encadrants ne sont pas mes représentants légaux et que je demeure sous l'autorité de mes parents en cas d'infraction à la loi
- Je suis poli(e) envers l'équipe encadrante dont le but est d'assurer l'intégrité, la sécurité et le bon déroulement du séjour.

Par la présente charte, nous reconnaissons avoir pris connaissance des règles et consignes à respecter, et comprenons que des sanctions pourront être prononcées en cas de non-respect.

Responsables légaux:

.....

Fait à:.....

Le:.....

Signature précédée de la mention lu et approuvé:

L'élève:

.....

Fait à:.....

Le:.....

Signature précédée de la mention lu et approuvé: